

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 4 MARS 2020

Date de convocation : 24 février 2020  
Lieu de la séance : salle des fêtes de Congy

Président de séance : Christian BRUYEN

Nombre de conseillers en exercice : 72  
Nombre de conseillers présents : 51  
Nombre de votants : 60

Étaient présents les délégués suivants :

Mmes Muguette CURFS, Marylise MARTIN, Martine CHERÉ, Cécile OESLICK, Maryse MINOT, Isabelle MICHELET, Maryline VUIBLET, Christine METEYER, Catherine FONTANESI, Jeanine BARBAZANGES-JOBERT, Marie-Louise TONON, Odile LEMAIRE, Christiane FOURNY, Sylvie GUENET-NANSOT et Catherine BANDRY.

MM. Jean-Marc GUILLEMONT, Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, David QUATREVAUX, Michel BONNINGRE suppléant remplaçant Laurent COUVREUR, Marcel GUIMET, Gérard GUYARD, Roger MIGUEL, Sylvain BIZZOCCHI, Régis COUTANT, Christian BRUYEN, Michel COURTEAUX, Didier TALON, Jean-Luc TARATUTA, Pascal PETIT suppléant remplaçant Xavier DUVAT, José SANCHEZ suppléant remplaçant Gérard CALLOT, Freddy LECACHEUR, Patrick BERGER suppléant remplaçant Yves BOBIN, Jérôme GRIVOT, Bernard LHERMITE suppléant remplaçant Olivier MEUNIER, Bernard LISCH suppléant remplaçant Gabriel MOREAU, Didier DEPIT, Robert GARNIER suppléant remplaçant Yves RICHOUX, José MIGUEL, Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Henri GUINAND, Fabrice HUBERT, André VARLET, Frédéric POMMELET, Jackie BARROIS, Jean-Claude BUCQUET, Didier POUPINEL-DESCAMBRES, Patrick MARX et Jean LE FOLLEZOU.

Étaient représentés :

M. José PIERLOT donne pouvoir à M. Régis COUTANT  
M. Edouard VAUTRIN donne pouvoir à Mme Maryse MINOT  
Mme Francine PICAVET donne pouvoir à Mme Isabelle MICHELET  
Mme Chantal RENAUD donne pouvoir à M. Didier TALON  
Mme Dominique VASSEUR-LEDRU donne pouvoir à M. Christian BRUYEN  
Mme Marie-Line CHARPENTIER donne pouvoir à Mme Catherine FONTANESI  
M. Hervé GUEDRAT donne pouvoir à M. Jackie BARROIS  
M. Alain CESARION donne pouvoir à Mme Sylvie GUENET-NANSOT  
M. David COUTELAS donne pouvoir à M. David QUATREVAUX

Étaient excusés les titulaires suivants : Mmes Thérèse LEBRUN-DAVID, Emmanuelle LÉTÉ, Nathalie PROLA, MM. Laurent COUVREUR, Thierry MALVAUX, Jacky GRANDREMY, Xavier DUVAT, Gérard CALLOT, Yves BOBIN, Olivier MEUNIER, Gabriel MOREAU, Yves RICHOUX et Daniel PHILIZOT.

Étaient absents : Mme Céline MEUNIER, MM. Pierre CHARLES, Jean-Claude GUERINEAU, Sébastien PAYET, Ludovic WELCHE et Jean-Pierre URIEL.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GUENET-NANSOT.

Le quorum est atteint ; la séance débute à 18h30.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 26 février 2020 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-016. AMÉNAGEMENT DES LOCAUX FRANCE SERVICES A DORMANS.  
ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement des locaux France Services, sis 3 rue du Maréchal Foch à Dormans, le Conseil accepte de confier les marchés :

- . lot 1 Electricité, à l'entreprise SAS ANQUET, pour la somme de 15 000,00 € HT
- . lot 2 Maçonnerie / cloisons / isolation / menuiserie, à l'entreprise MIGUEL, pour la somme de 23 830,00 € HT
- . lot 3 Plomberie / ventilation, à l'entreprise EG REFRIGERATION, pour la somme de 4 214,51 € HT
- . lot 4 Peinture / revêtement, à l'entreprise LAGARDE & MEREGNANI, pour la somme de 20 175,21 € HT.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-017. OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT. ETUDE PRE-OPERATIONNELLE.  
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LES CC DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE, DE LA GRANDE  
VALLEE DE LA MARNE ET LE PETR DU PAYS D'EPERNAY TERRES DE CHAMPAGNE.**

Rapporteur : Le Président

Forts du succès de l'OPAH du Nord-Ouest du Pays d'Eprenay, débutée en 2012 et finalisée en 2017, sur les thématiques de l'habitat indigne, de la précarité énergétique, de la résorption de la vacance et de l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap ; et considérant que des besoins restent à prendre en compte sur leur territoire, les élus des communautés de communes des Paysages de la Champagne et de la Grande Vallée de la Marne souhaitent relancer ce dispositif.

C'est la raison pour laquelle les élus de ce territoire élargi ont souhaité initier une étude pré-opérationnelle qui doit donner aux acteurs locaux, élus et techniciens, les clés nécessaires à l'élaboration d'un programme d'actions pertinent et permettre d'initier une stratégie globale en matière d'habitat.

Le Conseil accepte la constitution d'un groupement de commande pour la réalisation de cette étude pré-opérationnelle entre la CCPC, la CCGVM et le PETR et approuve les termes de la convention dudit groupement de commande, désignant le PETR comme coordonnateur, et fixant les modalités de son fonctionnement.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-018. COMPTE DE GESTION 2019 DRESSÉ PAR LE RECEVEUR.  
BUDGET GENERAL - 94900.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**20-019. COMPTE ADMINISTRATIF 2019.  
BUDGET GENERAL - 94900.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**Adopté à l'unanimité.**

**20-020. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2019 AU BUDGET 2020.  
BUDGET GENERAL - 94900.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter ces résultats comme suit :

Affectation c/ R1068	633 914,34
Report en fonctionnement R002 si (+) ou D002 si (-)	2 331 379,51
Report en investissement R001 si (+) ou D001 si (-)	-158 618,34
Crédits de reports investissement dépenses	623 946,00
Crédits de reports investissement recettes	148 650,00

**Adopté à l'unanimité.**

**20-021. COMPTE DE GESTION 2019 DRESSÉ PAR LE RECEVEUR.  
BUDGET EAU POTABLE - 94903.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**20-022. COMPTE ADMINISTRATIF 2019.  
BUDGET EAU POTABLE - 94903.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**Adopté à l'unanimité.**

**20-023. AFFECTATION DES RESULTATS 2019 (sans reprise anticipée préalable et après vote du compte administratif).  
BUDGET EAU POTABLE - 94903.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter ces résultats comme suit :

Affectation c/ R1068	0,00
Report en fonctionnement R002 si (+) ou D002 si (-)	1 361 046,03
Report en investissement R001 si (+) ou D001 si (-)	371 249,85
Crédits de reports investissement dépenses	342 898,00
Crédits de reports investissement recettes	281 945,00

**Adopté à l'unanimité.**

**20-024. COMPTE DE GESTION 2019 DRESSÉ PAR LE RECEVEUR.  
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 94902.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**20-025. COMPTE ADMINISTRATIF 2019.  
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 94902.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**Adopté à l'unanimité.**

**20-026. AFFECTATION DES RESULTATS 2019 (sans reprise anticipée préalable et après vote du compte administratif).  
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 94902.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter ces résultats comme suit :

Affectation c/ R1068	0,00
Report en fonctionnement R002 si (+) ou D002 si (-)	1 380 435,30
Report en investissement R001 si (+) ou D001 si (-)	708 677,13
Crédits de reports investissement dépenses	638 534,00
Crédits de reports investissement recettes	316 461,00

**Adopté à l'unanimité.**

**20-027. COMPTE DE GESTION 2019 DRESSÉ PAR LE RECEVEUR.  
BUDGET ECONOMIE - 94904.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**20-028. COMPTE ADMINISTRATIF 2019.  
BUDGET ECONOMIE - 94904.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**Adopté à l'unanimité.**

**20-029. AFFECTATION DES RESULTATS 2019 (sans reprise anticipée préalable et après vote du compte administratif).  
BUDGET ECONOMIE - 94904.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter ces résultats comme suit :

Affectation c/ R1068	12 240,71
Report en fonctionnement R002 si (+) ou D002 si (-)	0,00
Report en investissement R001 si (+) ou D001 si (-)	-180 277,86
Crédits de reports investissement dépenses	31 200,00
Crédits de reports investissement recettes	0,00

**Adopté à l'unanimité.**

**20-030. COMPTE DE GESTION 2019 DRESSÉ PAR LE RECEVEUR.  
BUDGET OPAH - 94901.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**20-031. COMPTE ADMINISTRATIF 2019.  
BUDGET OPAH - 94901.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**Adopté à l'unanimité.**

**20-032. AFFECTATION DES RESULTATS 2019 (sans reprise anticipée préalable et après vote du compte administratif).  
BUDGET OPAH - 94901.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter ces résultats comme suit :

Affectation c/ R1068	2 421,42
Report en fonctionnement R002 si (+) ou D002 si (-)	0,00
Report en investissement R001 si (+) ou D001 si (-)	-2 421,42
Crédits de reports investissement dépenses	1 399,00
Crédits de reports investissement recettes	0,00

Adopté à l'unanimité.

**20-033. COMPTE DE GESTION 2019 DRESSÉ PAR LE RECEVEUR.  
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - 94905.**

Rapporteur : Régis COUTANT

**20-034. COMPTE ADMINISTRATIF 2019.  
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - 94905.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Adopté à l'unanimité.

**20-035. AFFECTATION DES RESULTATS 2019 (sans reprise anticipée préalable et après vote du compte administratif).  
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - 94905.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter ces résultats comme suit :

Affectation c/ R1068	0,00
Report en fonctionnement R002 si (+) ou D002 si (-)	2 024,76
Report en investissement R001 si (+) ou D001 si (-)	7 073,17
Crédits de reports investissement dépenses	57 817,00
Crédits de reports investissement recettes	262 511,00

Adopté à l'unanimité.

**20-036. BILAN ANNUEL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP).  
BUDGET GENERAL - 94900.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil autorise l'ensemble des modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement tels que proposés :

N° APCP	Intitulé du projet	Montant total de l'AP	CP 2018	CP 2019	CP 2020	Total CP
18-02	Troissy - VRD rue des Barbiers	502 334,76	0,00	12 334,76	490 000	502 334,76
18-03	Leuvrigny - VRD chemin des Meules	134 215,95	5 671,94	78 544,01	50 000	134 215,95
19-01	Damery - VRD rue Pierre Curie et rue de la Tannerie	407 741,31		64 741,31	343 000	407 741,31

Adopté à l'unanimité.

**20-037. BILAN ANNUEL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP).  
BUDGET ASSAINISSEMENT - 94902.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil autorise l'ensemble des modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement tels que proposés :

N° APCP	Intitulé du projet	Montant total de l'AP	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Total CP
17-08	Station d'épuration de Dormans	2 481 484,31	14 008,40	7 020,26	455,65	1 260 000	1 200 000						2 481 484,31
17-09	Assainissement communal de Mareuil-le-Port	7 619 276,89	60 744,00	136 522,86	72 010,03	150 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	7 619 276,89
19-02	Damery - Réseau EU rue P. Curie et rue de la Tannerie	140 112,80			20 112,80	120 000							140 112,80

19-03	Saint Martin d'Ablois - Réseau EU rue Julien Ducos et lotissement du Bois de l'Epée	296 212,49			21 212,49	275 000							296 212,49
19-04	Saint Martin d'Ablois - Réhabilitation de la STEP	375 321,22			10 321,22	365 000							375 321,22
19-05	Saint Martin d'Ablois - Etudes planning réhabilitation	120 000,00			0,00	35 000	45 000	40 000					120 000,00
19-06	Etudes et révisions des zonages	210 044,84			23 044,84	100 000	56 000	31 000					210 044,84

**Adopté à l'unanimité.**

#### **20-038. BILAN ANNUEL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP). BUDGET ECONOMIE - 94904.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil autorise l'ensemble des modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement tels que proposés :

N° ACP	Intitulé du projet	Montant total de l'AP	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	Total CP
17-10	Atelier « Neige Crème », à Dormans	720 361,50	4 373,48	108 981,55	597 006,47	10 000	720 361,50

**Adopté à l'unanimité.**

#### **20-039. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide de retenir les taux suivants pour l'année 2020 :

Taxe foncière (bâti)	13,64 %
Taxe foncière (non bâti)	15,43 %
Cotisation foncière des entreprises	8,72 %
Fiscalité professionnelle de zone	19,45 %

**Adopté à la majorité - 55 voix POUR**

**0 voix CONTRE**

**5 abstentions - Marylise MARTIN, Bernard LHERMITE, Patrick BERGER, Christine METEYER et Maryline VUIBLET.**

#### **20-040. FIXATION DES TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil décide de retenir pour l'année 2020, un taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 13,60 %.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **20-041. BUDGET PRIMITIF 2020. BUDGET SPANC - 94905.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté, avec le suréquilibre en investissement :

<b>EXPLOITATION :</b>		<b>INVESTISSEMENT :</b>	
Recettes	40 550 €	Recettes	431 732 €
Dépenses	40 550 €	Dépenses	423 859 €

**Adopté à l'unanimité.**

#### **20-042. BUDGET PRIMITIF 2020. BUDGET OPAH - 94901.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>INVESTISSEMENT :</b>	
Recettes	115 850 €	Recettes	157 021 €
Dépenses	115 850 €	Dépenses	157 021 €

**Adopté à l'unanimité.**

**20-043. BUDGET PRIMITIF 2020.**  
**BUDGET ECONOMIE - 94904.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

FONCTIONNEMENT :		INVESTISSEMENT :	
Recettes	144 330 €	Recettes	1 074 812 €
Dépenses	144 330 €	Dépenses	1 074 812 €

Adopté à l'unanimité.

**20-044. BUDGET PRIMITIF 2020.**  
**BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 94902.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

EXPLOITATION :		INVESTISSEMENT :	
Recettes	3 187 435 €	Recettes	4 675 498 €
Dépenses	3 187 435 €	Dépenses	4 675 498 €

Adopté à la majorité, **59 voix POUR**  
**1 voix CONTRE – Maurice LOMBARD**  
**0 abstention.**

**20-045. BUDGET PRIMITIF 2020.**  
**BUDGET EAU POTABLE - 94903.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté, avec le suréquilibre en investissement :

EXPLOITATION :		INVESTISSEMENT :	
Recettes	2 864 396 €	Recettes	3 140 845 €
Dépenses	2 864 396 €	Dépenses	2 970 000 €

Adopté à l'unanimité.

**20-046. BUDGET PRIMITIF 2020.**  
**BUDGET GENERAL - 94900.**

Rapporteur : Régis COUTANT

Le Conseil vote le budget qui lui est présenté et qui s'équilibre :

FONCTIONNEMENT :		INVESTISSEMENT :	
Recettes	13 500 764 €	Recettes	6 588 391 €
Dépenses	13 500 764 €	Dépenses	6 588 391 €

Adopté à la majorité, **59 voix POUR**  
**0 voix CONTRE**  
**1 abstention – Jérôme GRIVOT.**

**20-047. OFFICE DE TOURISME DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE.**  
**VERSEMENT D'UN ACOMPTE DE SUBVENTION.**

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de verser un acompte à hauteur de 100 000 € sur la subvention allouée à l'Office de Tourisme des Paysages de la Champagne, pour l'exercice 2020.

Adopté à l'unanimité.

**20-048. PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE SAINT MARTIN, A CHATILLON-SUR-MARNE.**

Rapporteur : Alain FRIQUOT

Un contrat d'association a été établi entre l'Etat et l'école privée Saint Martin à Châtillon sur Marne ; ce qui implique le versement d'une participation de la Communauté de Communes sur la base du coût de l'élève scolarisé dans les écoles publiques du territoire sous compétence communautaire.



Le Conseil décide de procéder au paiement des sommes dues au titre de l'année scolaire 2019/2020 pour 12 enfants d'élémentaire et 5 enfants de maternelle. Le montant de la participation par élève scolarisé en classe d'élémentaire (du CP au CM2) est fixé à la somme de 509,38 € et pour les enfants de maternelle (nés jusqu'au 31/12/2016) à 1 486,06 €.

**Adopté à la majorité, 38 voix POUR  
20 voix CONTRE  
2 abstentions.**

#### **20-049. SYNDICAT AEP DE CHATILLON-SUR-MARNE. REFUS DE DELEGATION DE COMPETENCE.**

Rapporteur : Roger MIGUEL

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique prévoit que les syndicats de communes compétents en matière d'eau existant au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre de l'EPCI sont maintenus jusqu'à 6 mois suivant la prise de compétence pour permettre à l'EPCI de délibérer sur le principe de la délégation de compétence. Le Conseil décide de ne pas procéder à une délégation de compétence en matière d'eau potable de la CC des Paysages de la Champagne vers le SIVU d'adduction d'eau potable de Châtillon-sur-Marne et sollicite la dissolution du syndicat en.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **20-050. REHABILITATION DU CHATEAU D'EAU DE DAMERY. AVENANT N°1 AU MARCHÉ TEOS.**

Rapporteur : Roger MIGUEL

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la réhabilitation du château d'eau de Damery, attribué à l'entreprise TEOS, pour un montant de 342 569,86 € HT, le Conseil accepte l'avenant n°1 au dit marché ayant pour objet :

- de substituer la CC Paysages de la Champagne aux droits et obligations de la Communes de Damery dans le cadre du marché de travaux relatif à la réhabilitation de son château d'eau.
- d'intégrer 3 prix nouveaux pour :
  - la mise en place de vannes DN150 supplémentaires : 1491,60 € HT au forfait
  - la mise en œuvre d'un collecteur DN125, 3 piquages et descente en DN125 : 479,55 € HT / ml
  - le raccordement sur la conduite de trop plein : 2416,85 € HT au forfait.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **20-051. CONTRAT DSP EAU POTABLE DE L'EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS. AVENANT N°2 AU CONTRAT SUEZ.**

Rapporteur : Roger MIGUEL

Conformément au contrat d'affermage, des travaux d'interconnexion ont été réalisés pour mettre fin aux problèmes de qualité d'eau distribuée. Le Conseil accepte l'avenant n°2 au dit contrat ayant pour objet de retirer certains ouvrages et sites désormais inutilisés du périmètre de l'affermage et de les rétrocéder à la collectivité tels que listés ci-dessous :

- Ouvrage : Forage de Le Baizil
- Site : Forage de La Chapelle sous Orbais
- Site : Sources de Corribert
- Site : Forage de Villevenard
- Site : Sources de Baye
- Site : Forage et réservoir de Champaubert
- Site : Forage de Coizard-Joches
- Ouvrage : Sources de Congy.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **20-052. FACTURATION EAU ET ASSAINISSEMENT. CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES DE BOURSALT, CORMOYEUX, DAMERY ET FLEURY-LA-RIVIERE.**

Rapporteur : Roger MIGUEL

Dans l'attente de la mise en place de la concession du service public d'eau potable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 sur les communes de Boursault, Cormoyeux, Damery et Fleury-La-Rivière, le Conseil approuve la sollicitation de ces 4 communes pour :

- la réalisation de la facturation de l'eau et de l'assainissement sur leur territoire, y compris la facture correspondant à la relève contradictoire préalable à la mise en œuvre du futur contrat de concession
- la transmission à l'Agence de l'Eau des déclarations annuelles (2019) pour la redevance prélèvement sur la ressource et la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique.

Les communes seront dédommagées à hauteur de 0,75 € / facture.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-053. RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU POTABLE ET JAVELLISATION DU RESEAU A BOURSULT.  
CONVENTION AVEC LA COMMUNE.**

Rapporteur : Roger MIGUEL

Le Conseil approuve les termes de la convention à établir avec la Commune de Boursault pour que, sur son territoire, le personnel communal :

- procède à la relève contradictoire des compteurs d'eau potable avec le concessionnaire de la CC des Paysages de la Champagne avant le 1<sup>er</sup> juillet 2020, date de démarrage du nouveau contrat de concession ;
- procède à la javellisation du réseau d'eau potable jusqu'au 30 juin 2020.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-054. DEMANDE DE DEGREVEMENT EXCEPTIONNEL.**

Rapporteur : Roger MIGUEL

Le Conseil approuve la demande de dégrèvement exceptionnel de Mme Bernadette VAUCHER, usager du service d'eau potable habitant à La Caure, au double de la moyenne des consommations des 3 dernières années, hors volume faisant l'objet de la présente délibération.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-055. CONTRAT GLOBAL. PARTICIPATION DES COLLECTIVITES - 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2019.**

Rapporteur : Roger MIGUEL

Dans le cadre du Contrat Global pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2019, le Conseil autorise le Président à émettre les titres correspondants auprès des collectivités, tels que détaillés ci-dessous :

Collectivité	Total
CC Paysages de la Champagne	2 187,75 €
CC Brie Champenoise	2 649,96 €
CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne	1 056,57 €
CC Sud Marnais	335,29 €
CC Sézanne - Sud-Ouest Marnais	219,53 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 449,10 €</b>

**Adopté à l'unanimité.**

**20-056. CONTRAT GLOBAL - ETUDE DE SUIVI DU MILIEU AQUATIQUE.  
CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA CA DE LA REGION DE CHATEAU-THIERRY ET LANCEMENT DE  
LA CONSULTATION.**

Rapporteur : Roger MIGUEL

Le Contrat Global d'Actions des bassins versants du Surlélin et du Petit-Morin (CGA SPM) arrivant à terme en décembre 2021, il convient de réaliser son évaluation au travers d'une part, d'une étude de suivi de la qualité des milieux et d'autre part, d'une étude de bilan et d'évaluation des perspectives à donner au futur contrat.

A la demande de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui souhaite que ces études soient mutualisées avec celles que doit mener la CA de la Région de Château-Thierry pour son propre CGA, le Conseil autorise le Président une convention de groupement de commande avec l'EPCI voisin et l'autorise à lancer une consultation

Le Conseil autorise le Président à lancer une consultation, selon une procédure adaptée, afin de désigner un bureau d'études pour la réalisation de l'étude de suivi du milieu.

Il sollicite également une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la réalisation de cette étude.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-057. ENTRETIEN, MAINTENANCE DE RESEAUX ET OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.  
DECLARATION D'INFRACTUOSITE.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

En raison des offres irrégulières reçues des candidats dans le cadre de l'appel d'offres pour l'entretien et la maintenance de réseaux et d'ouvrages d'assainissement collectif, le Conseil décide de déclarer le marché infructueux et autorise le Président à initier une nouvelle consultation, selon une procédure formalisée d'appel d'offres.

**Adopté à l'unanimité.**



**20-058. RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE DORMANS.  
AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE ARTELIA.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Dans le cadre du marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la station d'épuration de Dormans, attribué au bureau d'études ARTELIA, pour un montant de 49 720,00 € HT, le Conseil accepte l'avenant n°1 au dit contrat pour un montant de 6 000,00 € concernant la réalisation de nouveaux plans en version informatique comprenant les ajustements techniques nécessaires au niveau du process projeté. Le nouveau montant du marché est ainsi fixé à la somme de 55 720,00 € HT.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-059. RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE DORMANS.  
LANCEMENT DE CONSULTATION POUR TRAVAUX.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Dans le cadre du projet de reconstruction de la station d'épuration de Dormans, le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon un appel d'offres, pour la réalisation des travaux.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-060. RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE DORMANS.  
DEMANDE DE SUBVENTION.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Dans le cadre du projet de reconstruction de la station d'épuration de Dormans, le Conseil sollicite une aide financière auprès du Département et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-061. REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION DE SAINT MARTIN D'ABLOIS.  
LANCEMENT DE CONSULTATION POUR TRAVAUX.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Dans le cadre de la réhabilitation de la station d'épuration de Saint Martin d'Ablois, le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour la réalisation des travaux.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-062. REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION DE SAINT MARTIN D'ABLOIS.  
DEMANDE DE SUBVENTION.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Dans le cadre de la réhabilitation de la station d'épuration de Saint Martin d'Ablois, le Conseil sollicite une aide financière auprès du Département.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-063. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE JULIEN DUCOS ET LOTISSEMENT DU BOIS DE L'EPEE, A SAINT MARTIN D'ABLOIS.  
LANCEMENT DE CONSULTATION POUR TRAVAUX.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Dans le cadre des travaux d'assainissement rue Julien Ducos et lotissement du Bois de l'Epée à Saint Martin d'Ablois, le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour la réalisation des travaux.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-064. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE JULIEN DUCOS ET LOTISSEMENT DU BOIS DE L'EPEE, A SAINT MARTIN D'ABLOIS.  
DEMANDE DE SUBVENTION.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Dans le cadre des travaux d'assainissement rue Julien Ducos et lotissement du Bois de l'Epée à Saint Martin d'Ablois, le Conseil sollicite une aide financière auprès du Département.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-065. REHABILITATION DU BASSIN DE STOCKAGE DES EFFLUENTS VINOLES SUR LA STATION D'EPURATION DE VAUCIENNES.**

**DEMANDE DE PARTICIPATION DES VIGNERONS A L'INVESTISSEMENT.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Le coût de remplacement de la bâche défectueuse du bassin de stockage des effluents vinicoles de la station d'épuration de Vauciennes s'élève à 12 600 € HT.

L'équipement étant dédié uniquement aux pressoirs de la commune, le Conseil demande une participation spéciale à l'investissement aux pressoirs de la commune à hauteur de 35,00 € HT par marc de 4 000 kg, pendant 3 ans, à partir de la vendange de 2020, afin de couvrir le surinvestissement lié à cette activité vinicole.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-066. REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION DE FLEURY-LA-RIVIERE.**

**DEMANDE DE PARTICIPATION DES VIGNERONS A L'INVESTISSEMENT.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Le coût de la réhabilitation de la station d'épuration de Fleury-la-Rivière, vieillissante, s'élève à 210 966 € HT.

Afin de maintenir le traitement actuel des effluents vinicoles issus de l'activité des pressoirs des communes de Fleury-la-Rivière, Romery et Cormoyeux, le Conseil demande une participation spéciale à l'investissement aux pressoirs de ces 3 communes à hauteur de 35,00 € HT par marc de 4 000 kg, pendant 1 an, à partir de la vendange 2020, afin de couvrir le surinvestissement lié à cette activité vinicole.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-067. CURAGE DES LAGUNES DE MONTMORT, FEREBRIANGES ET MAREUIL-EN-BRIE.**

**LANCEMENT DE CONSULTATION POUR TRAVAUX.**

Rapporteur : Freddy LECACHEUR

Dans le cadre des travaux de curage des lagunes de Montmort, Fèrebrianges et Mareuil-en-Brie, le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour la réalisation des travaux.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-068. ETUDE GLOBALE DES COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT.**

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE.**

Rapporteur : Maurice LOMBARD

Dans le cadre de la consultation initiée pour la désignation d'un bureau d'étude qui aura en charge l'étude globale des compétences eau potable et assainissement, le Conseil accepte de confier le marché au bureau d'études OMNIS CONSEIL PUBLIC, pour la somme de 53 950,00 € HT.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-069. TRAVAUX DE REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.**

**ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE.**

Rapporteur : Maurice LOMBARD

Dans le cadre de la consultation initiée pour la réalisation des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, le Conseil accepte de confier l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, d'une durée de 1 an renouvelable 1 fois, à l'entreprise TERE0 TP, pour un montant maximum annuel de 250 000 € HT.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-070. ECLAIRAGE PUBLIC. RUES PIERRE CURIE ET DE LA TANNERIE A DAMERY.**

**CONVENTIONS AVEC LE SIEM ET AVEC LA COMMUNE.**

Rapporteur : Patrick JAGER

Dans le cadre du projet de travaux d'éclairage public pour les rues Pierre Curie et de la Tannerie à Damery, le Conseil approuve les termes de la convention avec le SIEM et avec la commune.

**Adopté à l'unanimité.**

**20-071. APPEL A PROJET "VELO ET TERRITOIRES" ENTRE L'ADEME, LES CC DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE, DE LA GRANDE VALLEE DE LA MARNE ET LA CA EPERNAY, COTEAUX ET PLAINE DE CHAMPAGNE.**

Rapporteur : Le Président

Lauréates de l'appel à projet « Vélo et Territoires » de l'ADEME et du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, la CC des Paysages de la Champagne, la CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne et la CC de la Grande Vallée de la Marne ont candidaté

sur 2 axes, à savoir l'élaboration d'un schéma directeur cyclable et l'acquisition de « services vélo » tels que des stations de gonflage et de réparation.

Le Conseil approuve la décision de financement entre l'ADEME et les communautés ainsi que la convention de coopération au dispositif ADEME « Vélo et Territoires ».

**Adopté à l'unanimité.**

**20-072. APPEL A PROJET " SOUTIEN AU DEPLOIEMENT D'UNE OFFRE DE MOBILITE PARTAGEE EN TERRITOIRE PEU DENSE " ENTRE LA REGION GRAND EST, LES CC DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE, DE LA GRANDE VALLEE DE LA MARNE ET LA CA EPERNAY, COTEAUX ET PLAINE DE CHAMPAGNE.**

Rapporteur : Le Président

Engagées conjointement depuis 2018 dans plusieurs projets de mobilité durable, la CC des Paysages de la Champagne, la CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne et la CC de la Grande Vallée de la Marne désirent de nouveau coopérer afin de déployer sur leurs territoires des services de mobilité partagée.

Le Conseil approuve la candidature commune des 3 EPCI au dispositif Région Grand Est « Soutien au déploiement d'une offre de mobilité partagée en territoire peu dense ».

**Adopté à l'unanimité.**

**20-073. TERRAIN A LA PIERRE QUI TOURNE A OEUILLY.  
CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE.**

Rapporteur : Didier DÉPIT

*Jean-Luc TARATUTA indique ne pas prendre part au vote.*

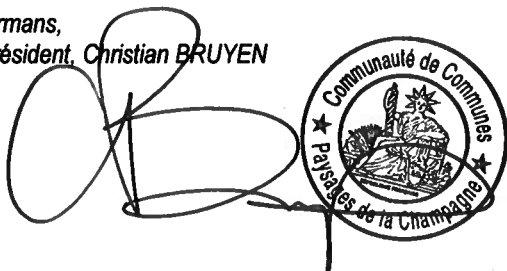
Le Conseil autorise l'occupation précaire par l'entreprise WM Presta de la parcelle référencée en section AB 223, à Oeuilly pour un usage uniquement d'entrepôt de matériaux non polluants, dans l'attente de l'acquisition dudit terrain par le bénéficiaire et ce, moyennant une indemnité mensuelle de 400,00 € HT, payable à terme d'avance, non déductible du prix de vente dudit terrain.

**Adopté à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h10.

*Vu pour être affiché le 11 mars 2020, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.*

A Dormans,  
Le Président, **Christian BRUYEN**

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christian Bruyen'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a landscape and a sun, surrounded by the text 'Communauté de Communes' at the top and 'Paysages de la Champagne' at the bottom, with two stars on either side.